

tiles, j'aimerais qu'il nous indique ceux qu'il voudrait voir éliminer.

D'abord, il y a mon propre ministère,...

M. GRAYDON: Le très honorable premier ministre me demande-t-il de nommer les ministres ou les ministères que je crois inutiles?

Le très hon. MACKENZIE KING: Quels ministères; l'honorable député ne s'attend pas à ce que j'en vienne à des personnalités.

M. GRAYDON: Non, je ne m'y attends pas.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je le crois aussi assez poli pour s'abstenir de propos de cette nature.

Toutefois, les ministères dont le pays, au cours des années, a constaté la nécessité sont le ministère des Mines et ressources, le ministère des Travaux publics, lequel, soit dit en passant, a été fusionné, pour des raisons d'économie, avec le ministère des Transports au début de la guerre.

M. GRAYDON: Mon très honorable ami déclare-t-il que les ministères des Travaux publics et des Transports ont été fusionnés?

Le très hon. MACKENZIE KING: Ils l'ont été pendant quelque temps. Puis, en raison des développements de la guerre et de l'importance de plus en plus grande des transports et des travaux publics, il nous a fallu les séparer. Il y a ensuite le ministère des Pensions et de la Santé nationale, dont nous nous occupons actuellement; le ministère de la Défense nationale; le ministère des Finances; le ministère des Pêcheries; le ministère de l'Agriculture; le Secrétariat d'Etat; le ministère du Commerce; le ministère des Postes; le ministère du Revenu national; le ministère de la Justice et le ministère du Travail.

Je ne puis voir comment, compte tenu des besoins du pays et des problèmes à résoudre, ainsi que des questions qui exigent l'attention spéciale de ces ministères, un autre régime pourrait réussir à abolir l'un ou l'autre de ces ministères, quel que soit son désir de le faire. Je ferai remarquer que le ministère ne me semble pas exceptionnellement nombreux eu égard aux problèmes auxquels le Canada doit faire face en ce moment.

Je fais ces observations parce que le public attend de l'honorable député, tout comme de moi d'ailleurs, qu'il le tienne au courant des besoins du pays au point de vue administratif; et à moins qu'il ne soit prêt à dire que certains de ces ministères sont de trop et à nous les indiquer, il ne devrait pas déclarer qu'il faudrait en abolir. Si je l'ai mal compris; s'il a dit qu'il faudrait changer certains ministres, je diffère tout à fait d'opinion avec lui sous

ce rapport. Je ne partage pas cet avis; et, s'il le peut, j'aimerais qu'il prouve que le travail de certains ministres se borne à occuper des positions. Je suis au courant du travail accompli par les ministres, et je tiens à dire que tous mes collègues participent dans la pleine mesure de leurs forces à l'effort de guerre du Canada en ce moment. Il n'y en a pas un seul qui ne consacre tout son temps et toute son énergie, non seulement à l'administration de son ministère mais aussi à aider certains de ses collègues à accomplir leur besogne. Si l'honorable député avait déjà fait partie d'un cabinet je crois qu'il réfléchirait davantage avant de critiquer le travail accompli par cet organisme, et avant de s'en prendre au nombre de personnes compétentes qu'il faut pour administrer la chose publique au pays, en tenant compte des problèmes de l'heure.

Je m'oppose également à un autre commentaire que l'honorable député a fait ce soir, et qu'il a déjà formulé à une ou deux reprises dans le passé. Je veux relever son allusion aux adjoints parlementaires. Soit à leur égard, soit à l'égard des ministres, soit à l'égard des uns et des autres, l'honorable député s'est servi de paroles voulant dire qu'il s'agissait simplement de fournir un certain nombre de positions.

M. GRAYDON: Non.

Le très hon. MACKENZIE KING: "Un plus grand nombre de positions", telles sont les paroles employées par l'honorable député. S'il déclare qu'il n'a pas employé ces mots, j'accepterai sa déclaration avec plaisir.

M. GRAYDON: Si je me rappelle bien, j'ai, à ce sujet, fait allusion au fait que la nomination d'adjoints parlementaires a pour effet de réduire le nombre des simples députés ministériels à la Chambre. Je m'en tiendrai toujours à ce que j'ai rapporté le harsard, mais je ne me rappelle pas avoir fait allusion aux positions. Je suis même convaincu que je n'en ai pas parlé et je ne pense pas que le premier ministre voudrait affirmer que je l'ai fait. Il a déjà mal rapporté ou mal interprété ce que j'ai dit au sujet de la première question qu'il a soulevée et je veux dès maintenant corriger ces deux erreurs.

Le très hon. MACKENZIE KING: Les paroles que vient de prononcer mon honorable ami sont un bel exemple de ce qui se produit parfois: il parle sans réfléchir et ne se rend pas pleinement compte de ce qu'il a dit. Cette fois-ci, heureusement, le harsard le démontrera. Si mon honorable ami veut bien jeter un coup d'œil sur le compte rendu, demain, il constatera qu'il a bel et bien fait allusion à des positions à ce sujet. J'ai couché ces